© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Positif a la cocaïne alors que je fume que du cannabis est ce possible ?

Par GuillaumeTaill Postée le 10/02/2024 15:49

> Bonjour , le mardi 6 février j'ai subi un accident de la route : un automobiliste a grillé un feu rouge et m'est rentré dedans ,le temps de me remettre de mes émotion et de sortir de la voiture ,le conducteur et ses passagers ont pris la fuite a pieds en laissant leur véhicule sur place . Suite a ça je demande a ce qu'on appelle la gendarmerie pour constater l'accident . Ayant consommer du cannabis le week end je savais que j'allais être positif au Thc lors de leurs test . Les gendarmes me font alors les test salivaire + envoie d'un test au laboratoire . Le test du laboratoire a indiqué que jetait positif a la cocaïne et au cannabis . Est ce possible que mon cannabis ai été coupé avec de la cocaïne ?tous cela me semble impossible je n'ai jamais vu ou côtoyer des gens qui consomme cette drogue . Alors je me demande si c'est possible ?et si le fait d'être positif a cette substance va changer l'opinion du juge ou des autorités .

Mise en ligne le 12/02/2024

Bonjour,

Il semble très peu problable que votre cannabis ai été coupé à la cocaïne. Il ne s'agit pas d'un produit de coupe possible. Il peut arriver en revanche que le test se trompe, et indique ainsi un faux positif.

Si vous le souhaitez, vous pouvez contester les résultats auprès de la gendarmerie.

Nous ne pouvons pas dire comment le juge va se positionner par rapport à ces résultats. Dans tous les cas, le délit de fuite peut-être puni jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amendes, ainsi qu'un retrait de 6 points. Il s'agit d'une circonstance aggravante.

Il est possible en revanche que votre assurance refuse de prendre en charge certains frais à cause des résultats positifs.

Nous espérons avoir répondu à votre demande et vous souhaitons une bonne fin de journée à vous,

Bien cordialement,